

plus de moitié moins élevés que ceux qu'on demande cette année. Si le ministre veut soumettre la question à un comité, il s'apercevra que l'état qu'il a voulu faire accepter par la Chambre est tout à fait erroné. Quelconque s'y entend le moins n'a qu'à comparer les budgets des deux années pour constater que j'ai raison et que le ministre a tort.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je suis prêt à soumettre la question à un comité. Naturellement, je prends les travaux tels que préparés par les fonctionnaires du ministère et je ne fais pas les recherches moi-même. Je n'ai pas sous la main le budget dont parle l'honorable député, mais je sais qu'il est impossible que l'entretien de ces édifices durant une année, n'ait coûté que \$5,000. J'examinerai de nouveau les estimations de 1887, pour savoir ce qui en est, mais mes employés ne peuvent pas avoir commis une pareille erreur. Si l'honorable député veut consulter les estimations des autres années, il verra que ces dépenses s'élèvent, tous les ans, à près de \$200,000.

M. TAYLOR : Non, non.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il ne sert à rien de dire "non." Les faits sont là. Ce qu'il prétend est une impossibilité.

M. BENNETT : Ce crédit comprend-il les dépenses relatives au téléphone?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Non ; il y a un crédit spécial, à cette fin. J'aimerais qu'un représentant de l'opposition vint à mon bureau—en aucun temps—pour examiner les détails de ce service et se rendre compte de tout ce que nous avons à faire. Je suis certain qu'il partirait convaincu qu'il est impossible de demander moins.

M. BENNETT : Voilà beaucoup de discussion pour rien. Avec l'aide de ses employés, l'honorable ministre devrait pouvoir nous dire à quoi il entend employer ces \$125,000. Il est bientôt six heures, et il pourrait se procurer tous les renseignements pour la reprise de la séance à huit heures. Quand il s'agit de voter \$125,000, il vaut mieux que la Chambre sache ce qu'elle fait.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je suis prêt à donner tous les renseignements. Lorsque j'ai pris la direction du ministère, je croyais moi-même cette dépenses très élevée, et durant des mois et des mois j'y ai apporté une attention toute spéciale. Mais les demandes sont pour ainsi dire imprévues. Ainsi, le ministre des Finances nous demande un changement à tel endroit, de nouveaux meubles ailleurs, et il en est de même pour les autres départements. Encore une fois, il est étonnant de constater le nombre considérable de ces demandes, et, s'il nous fallait les accor-

M. TAYLOR.

der toutes, ce n'est pas \$125,000 que nous dépenserions par année, mais bien \$250,000. Je puis faire voir des douzaines de lettres de mes collègues dans lesquelles ils se plaignent que le ministère ne leur donne pas ce qu'ils demandent. Tous ceux qui se sont occupés d'entreprises considérables savent ce qu'il en coûte pour l'entretien des grands édifices, et nos édifices publics sont immenses. Dieu seul sait combien il se brise de chaises chaque jour, combien de pupitres ont besoin d'être renouvelés ou réparés, combien de tapis ou de tables il faut acheter. Je ne pensais pas, quand je suis devenu ministre des Travaux publics, que j'aurais tant de mal à entretenir les édifices parlementaires.

M. BENNETT : Il est évident que l'honorable ministre va être en mesure de nous donner ce soir une idée approximative du coût de ces dépenses. Il serait peut-être intéressant de citer en même temps quelques chiffres puisés dans le rapport de l'auditeur général, afin de faire voir où va l'argent public. Le ministre des Travaux publics nous dit de consulter le rapport de l'auditeur général pour connaître les dépenses, mais il n'est pas facile, à un moment d'avis, de repasser tous ces chiffres. Cependant, nous pouvons peut-être juger du reste des dépenses par certains articles qui ont plus particulièrement frappé mon attention. Nous ne trouvons plus du côté de la droite de ces gens qui avaient l'habitude de tant critiquer les dépenses publiques.

M. WALLACE : Que sont-ils devenus?

M. BENNETT : Le peuple s'en est débarrassé, et ils ont reçu leur récompense. Ceux qui siègent maintenant en arrière des bancs ministériels ne songent pas à condamner les actes du ministre des Travaux publics. Ils cherchent tous à obtenir de l'argent pour des havres, pour la construction de jetées à des endroits inabordables, enfin pour une foule d'autres petits besoins. Qui ne se rappelle la vigueur avec laquelle les honorables membres de la droite critiquaient même une dépense de quelques dollars pour frais de charretier, sous le régime de sir John Macdonald. Prenons, par exemple, le ministère de l'Intérieur ; le ministre de l'Intérieur veut avoir le téléphone dans sa maison. Dans le cours ordinaire des choses, il devrait payer cet instrument de sa poche, comme tous les autres meubles qu'il a dans sa maison, mais, au lieu de cela, il demande au parlement de lui voter de l'argent à cette fin. Le sous-ministre ressent lui aussi, le besoin d'avoir un appareil téléphonique chez lui, et réussit à le faire payer par le gouvernement. Il y a encore le secrétaire particulier, qui ne peut se rendre en ville pour acheter ses épiceries, alors il demande à son tour à avoir le téléphone chez lui aux dépens du public.

M. Pedley est un ambitieux, bien connu dans le pays. Il veut être sur le même